

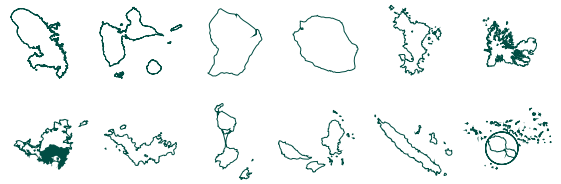
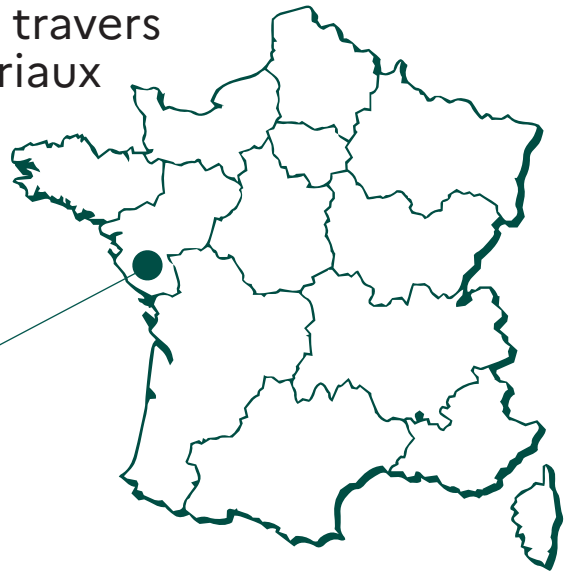


Structurer les filières locales au travers des projets alimentaires territoriaux

Pays de Chantonnay

Chantonnay, Pays de la Loire

Communauté de communes créée en 1993
10 communes / 22 000 habitants



La mesure

Le développement des Projets alimentaires territoriaux (PAT) vise à accompagner l'émergence de projets portés par les territoires de relocalisation de l'agriculture, au profit d'une alimentation saine, de qualité et locale. L'objectif est de rapprocher les producteurs, les industriels, les consommateurs et tous les acteurs de l'alimentation afin de faire évoluer les pratiques agricoles et alimentaires, notamment via le développement de circuits courts. Une enveloppe de 80 millions d'euros est consacrée à l'investissement et la création de nouveaux PAT.

La belle histoire

La communauté de communes du Pays de Chantonnay a répondu à l'appel lancé en 2020 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en présentant son Projet alimentaire territorial, qui doit permettre de mieux valoriser la production des agriculteurs locaux et d'encourager les habitants à acheter en circuits courts.

Lors des confinements de 2020, de nombreux habitants de Chantonnay se sont tournés vers leurs producteurs locaux, sur les marchés ou en vente directe. L'intercommunalité a lancé une campagne de communication en novembre 2020 pour inciter les citoyens à garder cette habitude. Une aide financière de 70 000 euros du plan France Relance contribuera au recrutement d'un chargé de mission pour construire et pérenniser le Projet alimentaire territorial.

A partir de septembre 2021, la personne recrutée répertoriera les produits disponibles sur le territoire du Pays de Chantonnay et publiera ces informations sur un site Internet et une brochure. Elle travaillera également avec les restaurants collectifs des écoles et des EHPAD afin de faciliter l'achat de produits locaux. En lien avec les acteurs du territoire, elle construira une stratégie durable de promotion de l'agriculture locale.

Témoignage



Isabelle Moinet

Présidente de la communauté de communes

“ De nombreux habitants ont changé leurs habitudes de consommation pendant la crise sanitaire. Nous allons inciter les citoyens à garder le chemin des marchés et des petits producteurs, afin de mieux manger à prix raisonnable, de soutenir nos agriculteurs et de recréer des liens, sociaux et économiques, des lieux de partage et de convivialité. ”

Pour bénéficier de cette mesure



[Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)



Catégorie bénéficiaires
« Collectivités locales »



Mesure « Structurer les filières locales au travers des projets alimentaires territoriaux »